

Sommaire

✕	Agenda, Actualité	p.1
✕	Rallye Bergerie Des idées pour se simplifier la vie	p.2
✕	Prédation Loups dans le Tarn : actualité et rappels	p.2 & 3
✕	Marché Cotation de l'agneau français	p.3
✕	Technique L'eau en élevage : élément essentiel	p.4
✕	GIEE Evol'Ovi 81 Evolution des pratiques	p.4

ACTUALITÉ

✕ Prédation dans le Tarn

La présence de plusieurs loups dans le Tarn est validée depuis l'an dernier. De nombreuses attaques ont eu lieu ces derniers mois. Etat des lieux et rappels page 2.

✕ Aide Ovine

L'Aide Ovine 2022 sera composée comme l'an dernier de 3 parties : **une aide de base** (50 brebis minimum et productivité de 0.5 agneaux vendus minimum), **une majoration de 2 €** pour les 500 premières brebis, **une majoration « Nouveaux Producteurs »** d'environ 6 €/brebis.

! Télé-déclaration obligatoire : prendre rdv...

La demande d'Aide Ovine est à faire avant le 31 janvier sur Télépac. Pour ceux qui n'ont pas d'accès à internet, la Maison de l'Élevage du Tarn, en collaboration avec la FDO, vous propose d'effectuer gratuitement cette déclaration avec vous sur Albi. Il suffit juste de prendre rendez-vous au 05.63.48.83.16.

Paiement AO 2021 : l'aide de base fixée à 21.90 € !

L'arrêté du 29 novembre dernier fixe le montant AO 2021 à 21.90 euros (au lieu de 22.30 en 2020). La majoration accordée aux 500 premières brebis reste à 2 € et l'aide complémentaire aux nouveaux producteurs est fixée à 6.25 € par brebis.

✕ Aides aux « copros » 2021

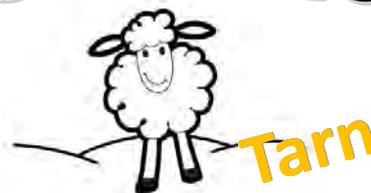
Nous vous rappelons que l'ALMA-GDS 81 et la CRSSA vous aident à réaliser des analyses coproscopiques (à partir de 50 % d'aide). La réalisation de « copros » permet de cibler les traitements et de limiter les risques de résistances. Les dossiers 2021 (factures + résultats d'analyses) sont à renvoyer au GDS.



Rejoignez nous sur Facebook
Service Ovin Maison de l'Élevage Tarn
@serviceovintarn

Retrouvez des conseils techniques, des actualités, des témoignages, des vidéos... tout sur l'élevage ovine dans le Tarn !
Et toujours le site internet www.elevage-tarn.fr

Le feuillet



du moutonnier

AGENDA

✕ Le 13 janvier 2022 à Albi

« Etre en règle sur son troupeau »

Une journée de formation pour refaire le point sur toutes les obligations réglementaires concernant votre troupeau : que faut-il avoir dans le registre d'élevage, les nouveautés de l'Aide Ovine, la gestion de la pharmacie, etc... Pour être au clair lors d'un contrôle ! Inscription à cette formation au 05.63.48.83.16.

✕ Le 20 janvier 2022 à Lavaur

Ovinpiades Régionales à Flamarens



Après les sélections Tarnaises du 18 novembre dernier, les Ovinpiades Régionales auront lieu dans le Tarn ! Environ 70 jeunes âgés de 16 à 25 ans, de toute la région, vont s'affronter sur différentes épreuves (parage d'onglons, tri de brebis, note d'état, manipulation, état de santé,...). Le lycée de Flamarens accueillera ces épreuves en espérant que des élèves tarnais arriveront à se qualifier pour les finales nationales.

✕ 28 janvier 2022 à Vénès

Assemblée Générale FDO



L'Assemblée Générale de la FDO aura lieu le 28 janvier à 10 h à la salle des fêtes de Vénès. Nous aborderons les sujets d'actualité ovine, notamment la prédation. La fin de la matinée sera consacrée au renouvellement des générations avec une intervention des services de la Chambre d'Agriculture. La FDO invite ses adhérents à clôturer la matinée par un apéritif convivial. **ATTENTION Pass sanitaire obligatoire.**

✕ Février 2022 : Rallye bergerie

Des idées pour se simplifier la vie !

L'ensemble de la filière ovine vous propose sur février et mars, des visites de bergeries pour parler de l'organisation du travail en élevage et faire le plein d'idées ! Détail en page 2.

✕ 24 mars 2022 (Lieux à déterminer)

« Optimiser la conduite de ses agnelles »

Pour une meilleure maîtrise du développement de vos agnelles viandes, cette journée propose de faire le point sur les besoins alimentaires, la conduite des agnelles et la mise à la reproduction.



Rallye Bergerie

Des idées pour se simplifier la vie !

Visites de bergeries de 14h à 16h



Informations Inscriptions

Maison de
l'Élevage du Tarn
05.63.48.83.16

Jeudi 10 février au GAEC de la Semadié

Ovin lait - 420 brebis - Terre Clapier

Construction et aménagement d'une extension de bergerie pour faciliter le travail.

Lundi 14 février au GAEC de Cambiés

Ovin lait - 600 brebis - Murat sur Vèbre

Séchage en grange avec déshumidificateur, salle de traite récente, 2 troupeaux laitiers.

Mardi 22 février à l'EARL Vernhes

Ovin viande - 240 brebis - Montdragon

Utilisation d'un parc de tri agneau, utilisation d'un lecteur de boucles électroniques en bergerie, mélangeuse bol et distribution une fois par jour.



! Inscription obligatoire !

Les conditions sanitaires nous obligent à proposer ces visites avec un nombre maximum de participants. Ne tardez pas à vous inscrire ! Port du masque et respect des gestes barrières obligatoires.

Inscriptions au 05.63.48.83.16 ou sur accueil@elevage-tarn.fr



PREDATION

Loups dans le Tarn : actualité et rappels

1 Présence de loups dans le Tarn

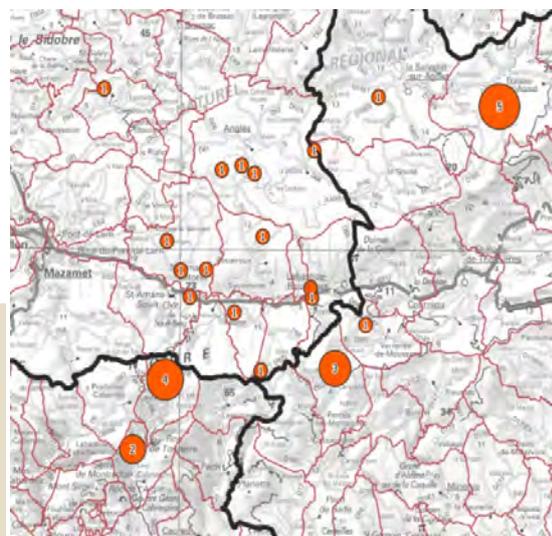
La présence de loups est avérée sur le sud-est du Tarn. L'OFB (Office Français de la Biodiversité) recense aujourd'hui avec certitude un loup sur le massif du Carroux et un autre sur le secteur du Somail (Angles). De nombreux indices ont été également relevés sur le secteur de la Vallée du Thorée. Il s'agit peut être d'un troisième loup mais l'OFB est en attente d'éléments génétiques pour pouvoir le valider.

En conséquence, les cas de prédation se sont multipliés cette année. Sur l'année 2021, on compte ainsi 31 constats de dommages sur le terrain dont 16 attaques pour lesquelles le loup n'a pas pu être exclu (classées « loup non écarté »). 9 de ces 14 attaques ont eu lieu entre septembre et décembre.

Que faire en cas d'attaque ?

Contactez la permanence OFB (05.81.27.54.23) afin d'établir les constats dans les meilleurs délais et d'enclencher rapidement les dispositifs de protection des troupeaux et d'indemnisation (contact DDT pour les indemnisations et autorisations de tir : ddt-predation@tarn.gouv.fr). Par la suite, contactez la FDO (05.63.48.83.16) pour que les professionnels puissent vous aider à défendre au mieux vos intérêts.

Dommages « Loup non écarté » en 2021 sur les limites Tarn/ Hérault /Aude (Source DDT décembre 2021)



2 Aide à la protection des troupeaux : zonage en cercles 2 et 3

Qu'est ce que le zonage «cercle» ?

Pour rappel, l'Etat a créé 4 niveaux de zonage relatifs à la protection des troupeaux contre la prédation : du cercle 0 (zones avec le plus d'attaques recensées) au cercle 3. L'arrêté préfectoral du 10 mars dernier définit le zonage tarnais pour 2021 : tout le département du Tarn était classé en « Cercle 3 », et les communes de Murat/Vèbre, Nages et Angles étaient classées en « Cercle 2 ».

Pour 2022, un projet d'extension du cercle 2 a été demandé en cellule de veille par les professionnels sur toutes les communes prédatées et les communes voisines.. Ce projet de zonage doit être validé par arrêté préfectoral pour l'année 2022.

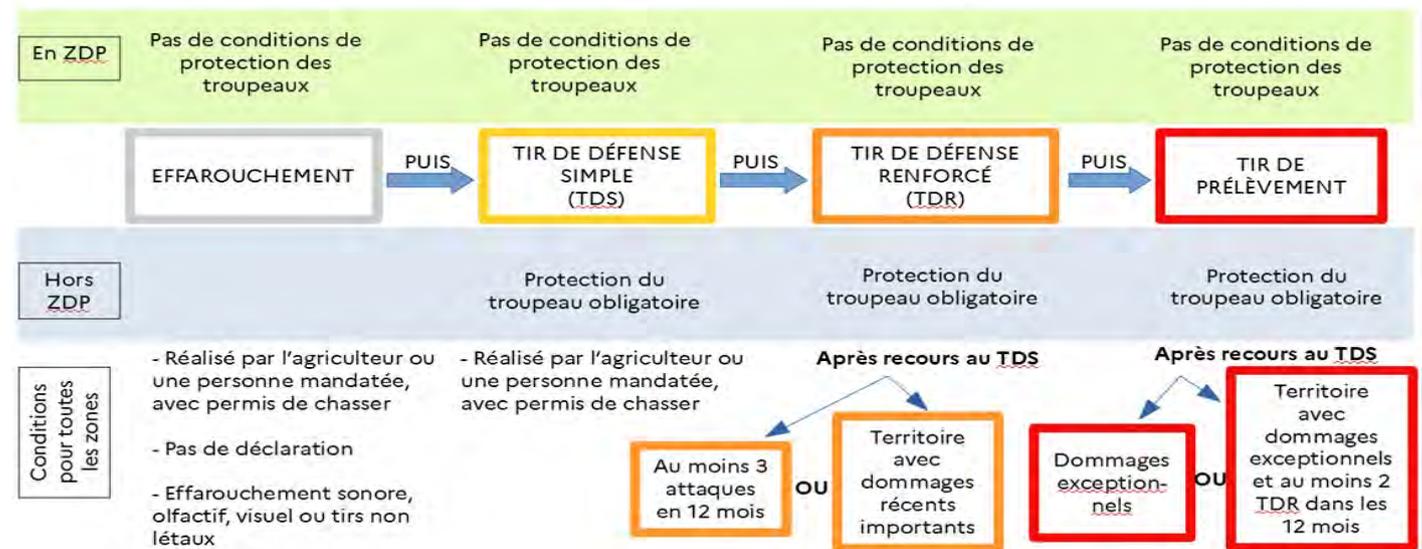
Une aide pour les chiens de protection.

Ce zonage en cercles 2 et 3 permet aux éleveurs d'être aidés dans la mise en place de mesure de protection. Les investissements éligibles à cette aide en fonction du zonage sont : l'achat de chien, un forfait d'entretien, la stérilisation, un test de comportement, mais également tout l'accompagnement technique individuel du chien et les clôtures (cf. tableau). Pour être éligibles, **les troupeaux doivent pâturer au moins 90 jours par an**. La Maison de l'Élevage du Tarn peut vous aider à réaliser et déposer ces dossiers d'aide (information au 05.63.48.83.16).

Investissements éligibles		Plafond de dépense	Aide
Chiens Cercles 2 et 3 = Tout le Tarn	Achat	375 € / chien	80 %
	Entretien annuel	815 € / chien	80 %
	Stérilisation	250 € / chien	80 %
	Test de comportement	500 € / chien	100 %
	Accompagnement	2 000 € / an	100 %
Parcs électrifiés Cercle 2 seul	Matériel pour parcs électrifiés fixes ou mobiles	Pluriannuel : 6500€ à 31500€	80 %

3 Possibilité de tirs de défense en ZDP (zone difficilement protégeable) ou hors ZDP ?

Aujourd'hui, sur le Tarn, les éleveurs peuvent réaliser des tirs de défense simple avec l'accord de l'Etat (demande d'arrêté préfectoral à faire par chaque éleveur). Attention : hors ZDP, les éleveurs doivent avoir protégé leurs troupeaux pour obtenir ces autorisations. Ci-dessous les différentes possibilités de tirs et les conditions à remplir pour y avoir accès (schéma source DDT du Tarn).



Qu'est ce que la ZDP ?

Afin de répondre aux problématiques régionales, l'arrêté du 5 avril 2019, signé par le préfet coordonnateur, délimite une Zone Difficilement Protégeable (ZDP) au sein d'un front de colonisation du loup. Le critère principal qui l'a déterminée est la densité ovine.

Dans cette zone, des autorisations de tirs sur le loup peuvent être délivrées par arrêté préfectoral. La mise en œuvre de ces tirs n'est alors pas conditionnée aux mesures de protection des troupeaux. La profession a de nouveau demandé d'élargir cette zone à la Montagne Noire tarnaise et de fait au zonage de l'AOP Roquefort.



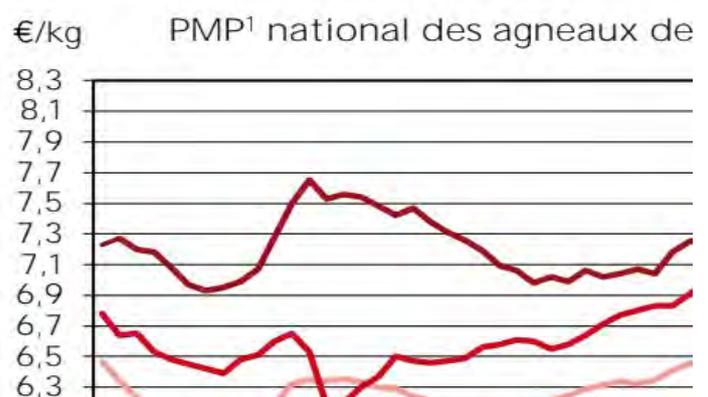
MARCHÉS

Cotation de l'agneau français

En décembre, le prix moyen pondéré des agneaux de boucherie a poursuivi sa hausse saisonnière très marquée, commencée fin juin. La cotation a atteint le prix record de 7,96 € / kg la semaine 49.

2021 reste une année exceptionnelle : la cotation est restée bien au dessus des années précédentes avec un minimum de 6.9 € / kg en février.

Aujourd'hui le commerce est stable : face à une offre toujours limitée (abattages français en léger repli et importations de viandes faibles) les cours restent élevés. Malheureusement, en même temps, la flambée des prix des intrants continue à impacter les coûts de production !



Source France AgriMer

TECHNIQUE

L'eau en élevage : élément essentiel

L'eau, élément essentiel à la vie, est le premier aliment consommé par tout être vivant et donc par les animaux d'élevage. Optimiser la quantité et la qualité de l'eau permet d'améliorer la santé et les performances de ses animaux.

Quantité consommée et accès à l'eau : 1ers points à maîtriser.

Plusieurs moyens faciles à mettre en place et à moindre coût permettent de contrôler les consommations :

- l'installation d'un compteur d'eau à l'entrée des bergeries (faible coût d'installation pour une information importante),
- l'observation visuelle des urines (couleur)
- la mesure du débit des abreuvoirs, le nombre de points d'eau et la connaissance des courants parasites dans les bâtiments et au

Trucs et Astuces !

Abreuvoirs à niveau constant

Pour être certain d'avoir de l'eau à volonté et surtout avec un débit suffisant, le mieux est de privilégier des abreuvoirs à niveau constant. On peut les mettre en tête de bergerie pour éviter qu'ils ne se salissent trop. Quelques exemples en photos !!



niveau des abreuvoirs

- l'utilisation d'outils à lecture rapide (pH mètre, Réfractomètre à densité et Brix)...

La qualité de l'eau pour la santé des brebis

Elle se définit par la qualité bactériologique de l'eau : sa potabilité, mais également par la qualité physico-chimique : mesures du pH, de la dureté, des métaux lourds, de la conductivité, de la turbidité, ...

Tous ces éléments sont mesurables au travers d'une analyse d'eau. A noter que 36.7% des éleveurs tarnais réalisent des analyses d'eau (Enquête 2021 conduite auprès de 157 éleveurs de petits et grands Ruminants du TARN). Attention: l'analyse est souvent faite en salle de traite ! Mais il y a une différence entre les analyses d'eau réalisées en salle de traite et les analyses d'eau d'abreuvement.

Des analyses d'eau pour vous aider

La Maison de l'Élevage du Tarn et le GDS ont construit une offre d'analyse d'eau à destination de l'abreuvement des animaux d'élevage. Les analyses sont réalisées au laboratoire départemental du Tarn avec une prise en charge de 70% sur les analyses (avec l'interprétation des résultats faite par la Maison de l'Élevage.)

Pour toutes questions liées aux analyses d'eau (prélèvement, type d'analyse, ...), n'hésitez pas à nous contacter au 05.63.48.83.20 ou à vous renseigner auprès de votre technicien.

PERSPECTIVES

EVOLution des pratiques OVInes dans la Tarn



GIEE : un collectif d'éleveur

Un groupe d'éleveurs ovins tarnais réfléchit, depuis quelques temps, à réduire leur mortalité agneaux en diminuant notamment l'utilisation de certains produits vétérinaires, le tout avec un double objectif économique et écologique.

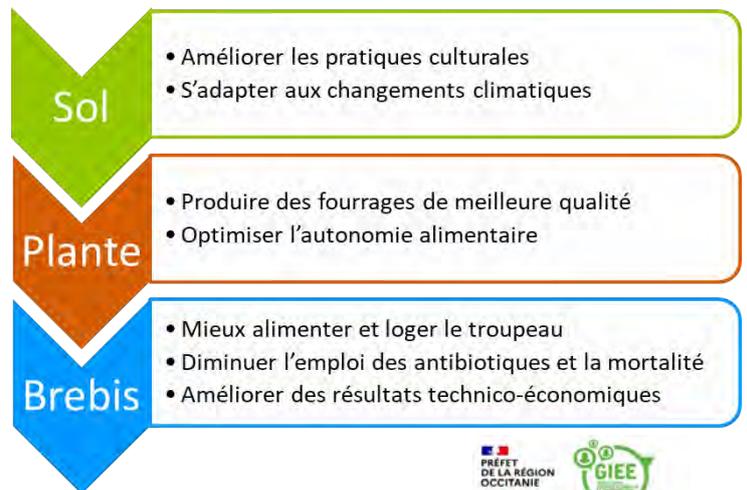
C'est dans cette dynamique que le GIEE Evol'Ovi 81 (EVOLution des pratiques OVInes dans le 81) s'est mis en place. Son projet constitue une démarche innovante de par sa méthode d'approche sanitaire globale de l'exploitation, allant du sol, à l'animal et à son environnement. Cette approche alternative, doit fournir à terme aux éleveurs des outils de mesure et d'observation permettant de faire évoluer leurs pratiques.

Une méthode globale

La méthode globale, en repensant la chaîne « sol, plante, troupeau », prévoit au sein du groupe : (1) d'expérimenter les outils de mesures de l'approche globale, (2) de mettre en place des pistes d'évolution avec l'aide de techniciens spécialisés, (3) de comparer collectivement les résultats technico-économiques de chacun, (4) de réfléchir collectivement aux évolutions d'avenir des conduites en élevage ovin.

La finalité du projet est bien de faire évoluer les systèmes ovins

pour optimiser les résultats technico-économiques mais également pour limiter l'utilisation des traitements antibiotiques, prendre en compte le bien-être animal et la charge de travail de l'éleveur. Il est prévu de mettre en place différentes fiches techniques et des formations collectives pourront être proposées à d'autres éleveurs par la suite.



Plus d'infos ?

Service Ovin de la Maison de l'Élevage
05.63.48.83.16 ou accueil@eleveage-tarn.fr
www.eleveage-tarn.fr



Maison de l'Élevage Tarn



GDS Tarn